

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

TOME NEUVIÈME



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE
31, RUE DE SOLFERINO, 31

1899

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCRET

de reconnaissance d'utilité publique.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu la demande formée par la Société Historique de
Compiègne, à l'effet d'être reconnue établissement d'utilité
publique,

Vu les Statuts de cette Société,

Vu la notice rédigée sur ladite Société,

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance tenue le 21 dé-
cembre 1893, par l'Assemblée générale de la Société Histo-
rique de Compiègne,

Vu l'état de la situation financière ;

Ensemble les autres pièces à l'appui,

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction
publique et des Beaux-Arts, du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La Société Historique de Compiègne, fondée en 1868,
est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ARTICLE 2.

Les Statuts sont approuvés tels qu'ils sont ci-annexés. Aucune modification ne pourra y être apportée sans l'autorisation du Gouvernement.

ARTICLE 3.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 13 mars 1895.

Signé, FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,

Signé, R. POINCARÉ.

Pour ampliation,

Pour le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,
Le Chef de Bureau,

Signé, SAINT-ARROMAN.

Société Historique de Compiègne

STATUTS

I. — But et composition de la Société

ARTICLE PREMIER

L'Association dite : *Société historique de Compiègne*, fondée en 1868, a pour but l'étude de l'histoire, des antiquités et des arts ; mais elle embrasse plus spécialement, dans le cadre de ses recherches, tout ce qui se rapporte à Compiègne et à la région environnante.

Elle a son siège à Compiègne (Oise).

ARTICLE 2.

Les moyens d'action de la Société sont :

1° La publication d'un bulletin, de mémoires et de documents divers, ainsi que la reproduction de monuments iconographiques ;

2° Les conférences et excursions scientifiques ;

3° Les recherches et fouilles, et la réunion de collections historiques et archéologiques ;

4° Les concours et prix ;

5° Les expositions d'objets rentrant dans le cadre des études de la Société ;

ARTICLE 3.

La Société se compose :

1° De membres titulaires en nombre illimité ;

2° De membres honoraires, au nombre de vingt-cinq au maximum ;

3° De membres correspondants en nombre illimité.

Pour être membre titulaire, il faut :

a. Être présenté par deux membres titulaires de la Société, et agréé par la Société dans la séance qui suit la présentation ;

b. Payer une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à dix francs ;

c. Payer un droit de diplôme fixé à cinq francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme fixe égale à quinze fois le montant de la cotisation annuelle.

Pour être membre honoraire, il faut être connu dans la science par ses travaux ou avoir rendu à la Société des services signalés.

Les membres honoraires ne paient aucune cotisation.

Le Préfet du département et l'Évêque du diocèse sont de droit membres honoraires.

Les membres honoraires et les membres correspondants sont nommés dans la même forme que les membres titulaires. Ils ne paient ni cotisation ni droit de diplôme.

ARTICLE 4.

La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par le Conseil d'administration ; le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

II. — Administration et fonctionnement.

ARTICLE 5.

La Société est administrée par un Conseil, composé de douze membres, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu tous les deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire-adjoint, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

Et deux commissions de publication et des finances, composées chacune de trois membres.

Le Président et le Vice-Président ne peuvent, à l'expiration de leurs fonctions, y être appelés de nouveau qu'après un intervalle d'un an.

ARTICLE 6.

Le Conseil se réunit une fois par mois, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

ARTICLE 7.

Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration et du Bureau sont gratuites.

ARTICLE 8.

L'Assemblée générale des membres titulaires et honoraires de la Société se réunit une fois par an, au mois de décembre, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation morale et financière de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les Membres, au Préfet du département, et au Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

ARTICLE 9.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président.

La Société est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Trésorier.

ARTICLE 10.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve, prêts hypothécaires, emprunts, constitutions d'hypothèques et baux excédant neuf années, ne sont valables qu'après l'approbation de l'Assemblée générale.

ARTICLE 11.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs, les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux acquisitions et échanges d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve et prêts hypothécaires, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

III. — Ressources annuelles et fonds de réserve.

ARTICLE 12.

Les ressources annuelles de la Société se composent :

1° Des cotisations et souscriptions des membres ;

- 2° Des subventions qui pourront lui être accordées ;
- 3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- 4° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ARTICLE 13.

Le fonds de réserve comprend :

- 1° La dotation ;
- 2° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles ;
- 3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;
- 4° Le produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale.

ARTICLE 14.

Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives 3 p. 100 sur l'Etat, ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

Il peut également être employé en acquisition d'immeubles, pourvu que ces immeubles soient nécessaires au fonctionnement de la Société, ou en prêts hypothécaires, pourvu que le montant de ces prêts réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges qui grèvent l'immeuble, ne dépasse pas les deux tiers de sa valeur estimative.

IV. — **Modifications des Statuts et dissolution.**

ARTICLE 15.

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil ou du dixième des Membres titulaires, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les Statuts qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des Membres en exercice.

ARTICLE 16.

L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de la Société et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins la moitié plus un des Membres en exercice. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

ARTICLE 17.

En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de la Société. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministre de l'Instruction publique.

Dans le cas où l'Assemblée générale n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs des fonds, titres, livres et archives appartenant à la Société s'en dessaisiront valablement entre les mains du Commissaire liquidateur désigné par ledit décret.

V. — Règlement intérieur et surveillance.

ARTICLE 18.

Les délibérations de l'Assemblée générale, prévues aux articles 15, 16 et 17, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 19.

Un règlement, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Ministre de l'Intérieur, après avis du Ministre de l'Instruction publique, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

ARTICLE 20.

Le Ministre de l'Instruction publique aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements fondés par la Société et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Liste des Présidents et Vices-Présidents

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Présidents :	Vices-Présidents :
1868. Du LAC (Jules).	WOILLEZ (Emmanuel).
1869. —	—
1870-71. WOILLEZ (Emmanuel.)	De ROUCY (Albert).
1872. De ROUCY (Albert), ✱, 🌿, I. ✠.	Du LAC (Jules).
1873. De BICQUILLEY (le Baron).	LEVEAUX (Alphonse), 🌿.
1874. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	MERESSE (Charles).
1875. MERESSE (Charles).	PEYRECAVE.
1876. AUBRELICQUE, ✱.	BOTTIER (Hyppolyte).
1877. BOTTIER (Hyppolyte).	L'Abbé LECOT.
1878. L'Abbé LECOT.	De ROUCY (Alb.), ✱, 🌿, I. ✠.
1879. De ROUCY (Albert), ✱, 🌿, I. ✠.	L'Abbé GORDIÈRE.
1880. Du LAC (Jules).	BOITEL DE DIENVAL, ✱.
1881. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	LESGUILLONS (D ^r).
1882. LESGUILLONS (D ^r).	L'Abbé MOREL, 🌿, ✠.
1883. MERESSE (Charles).	RENDU (Zacharie).
M. MERESSE n'ayant pas accepté, remplacé par M. RENDU (Zacharie)	L'Abbé GORDIÈRE.
1884. L'Abbé LECOT.	Du LAC (Jules).
1885. Du LAC (Jules).	SOUHART (Roger), ✱.
1886. SOUHART (Roger), ✱.	De ROUCY (Alb.), ✱, 🌿, I. ✠.
1887. De ROUCY (Albert), ✱, 🌿, I. ✠.	L'Abbé GORDIÈRE.
1888. L'Abbé GORDIÈRE.	COUDRET.
1889. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	BOITEL DE DIENVAL, ✱.
1890. De LAMBERTYE (Comte).	PLESSIER.
1891. De BONNAULT-D'HOUEÛ (le Baron Xavier).	CHEVALLIER (Raymond.)
1892. De ROUCY (Albert), ✱, 🌿, I. ✠.	Du LAC (Jules).
1893. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	De SEROUX (Baron Henry).
1894-95. —	Période de transitions, à raison de la modification des statuts et de l'instance introduite à l'effet d'obtenir pour la Société le bénéfice de la reconnaissance d'utilité publique.
1896-97. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	L'Abbé MOREL, 🌿, ✠.
1898-99. De BONNAULT D'HOUEÛ (le Baron Xavier).	L'Abbé VATTIER.
1900-01. SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, I. ✠.	CAUCHEMÉ (Victor), 🌿.

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

AU 1^{er} JANVIER 1900

Bureau de la Société pour les années 1900 et 1901

<i>Président</i>	MM. SOREL (Alexandre), ✱, I. 🌿, ✠.
<i>Vice-Président</i>	CAUCHEMÉ (Victor), 🌿.
<i>Secrétaire</i>	le comte de MARSY, I. 🌿.
<i>Secrétaire-adjoint</i>	DERVILLÉ (J.-B.), I. 🌿.
<i>Trésorier</i>	FLAMANT (Victorien).
<i>Trésorier honoraire</i>	DEHESDIN (Octave).
<i>Archiviste</i>	BENAUT (L.-A.), 🌿.

Commission de Publication

MM. le baron Xavier de BONNAULT D'HOÛET; Jules du LAC et l'abbé MOREL 🌿.

Commission des Finances

MM. le comte de LAMBERTYE; BAZIN (Arthur); l'abbé VATTIER.

Conseil d'administration pour 1900 et 1901

MM. BAZIN (Arthur).
BENAUT (L.-A.), 🌿.
BARON de BONNAULT D'HOÛET.
CAUCHEMÉ (Victor), 🌿.
DERVILLÉ, I. 🌿.
FLAMANT.
J. du LAC.
Comte de LAMBERTYE.
Comte de MARSY, I. 🌿.
l'abbé MOREL, 🌿, ✠.
SOREL (Alexandre), ✱, 🌿, ✠.
l'abbé VATTIER.

Membres titulaires¹

MM.









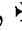

- BALNY D'AVRICOURT (le comte Fernand) O. ✱, 🏰, ministre plénipotentiaire de la Principauté de Monaco, à Avricourt, et à Paris, 11 *ter*, rue de la Faisanderie.
- BAZIN (Arthur), ancien percepteur.
- BÉJOT (Paul), lieutenant d'infanterie au 72^e d'infanterie, à Amiens.
- BENAUT (L.-A.), 🏰, archiviste de la Société et de celle de l'Agriculture à Compiègne.
- BÉNARD Émile, ✱, architecte du Palais de Compiègne, adresse à Paris, boulevard Pereire, 29.
- BERNARD (Henri), 🏰, architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, inspecteur des travaux des Monuments historiques.
- BERTIER DE SAUVIGNY (le comte A. de), à Cœuvres.
- BÉTHUNE (le comte Max de), à Paris, 49, rue Saint-Dominique et à Rimberlieu, par Coudun.
- BINDER-MESTRO (M^{me}), à Choisy-au-Bac.
- BLU (Jules), 🏰, professeur de dessin au Collège et à l'École municipale, conservateur du Musée Vivenel.
- BONNAULT D'HOÛET (le baron Xavier de), archiviste-paléographe, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.
- BOUDOUSQUIÉ (Lucien), 🏰, ancien secrétaire général de préfecture, 225, boulevard Saint-Germain.
- BOURSON (G.), imprimeur, directeur de la *Gazette de l'Oise*.
- BRÉDA (le comte Jacques de), ✱.
- BRÉDA (le comte Maurice de), au Plessis-Brion.
- BRÉDA (le comte Robert de).
- BREUIL (M^{me} du).
- BRIATTE (Jules), O. ✱, président de chambre honoraire à la Cour des Comptes, et à Paris, rue Bellechasse, 68.
- BRULÉ (Georges).
- CAPLAIN (Albert), docteur en droit, avoué.
- CAUCHEMÉ (Victor), 🏰, inspecteur des bâtiments du Palais.

1. Les membres dont l'adresse n'est pas indiquée habitent Compiègne.

- CAZIN, juge au tribunal civil.
- CHAMPLIEUX (H. de), à Paris, 3, rue de l'Université.
- CHEVALLIER (Paul), docteur en médecine.
- CHEVALLIER (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.
- CHOISY (Auguste), industriel, à Chevrières (Oise) et à Paris, 14, rue des Jeûneurs.
- CHOVET (Alphonse), *, ☉, sénateur et conseiller général de l'Oise, maire de Compiègne.
- COLIN (Auguste).
- COTTENET (A.), ancien maire de Pierrefonds, rue d'Artois, 11, à Paris.
- COUDRET (Albert), ancien notaire, à Paris, 72, avenue Victor-Hugo.
- CREUZÉ DE LESSER (le baron), 12, rue Volney, à Paris.
- CREUZÉ DE LESSER (la baronne), née DE LABORDE, 12, rue Volney, à Paris.
- D'ARCHIAC (le comte), *, à Villers-Saint-Paul, par Nogent-les-Vierges.
- D'ARRENTIÈRES, au château de Neufvy-sur-Aronde, par Gournay, et, 25, rue d'Amiens à Compiègne.
- DAUSSY, entrepreneur de plomberie.
- D'ARGENTRÉ (le comte Fernand DU PLESSIS).
- DECELLE E., libraire-éditeur, place de l'Hôtel-de-Ville.
- DEHESDIN (Octave), ancien notaire, juge suppléant.
- DEMORLAINE, garde général des Eaux et Forêts.
- DEMOUY (l'abbé), curé de Francières, par Estrées-St-Denis.
- DENIS (Madame), à Giraumont, et à Paris, 69, rue de Bretagne.
- DERÔME, *, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.
- DÉRVILLÉ (J.-B.), I. ☉, économiste du Collège.
- DEVISE (Albert de), chef d'escadrons de l'armée territoriale, à Salency.
- DORIA (le comte), à Orrouy.
- DRAYE (l'abbé), vicaire de Saint-Jacques.
- DUBLOC (Édouard), docteur en droit.
- DUBOIS (Henri), entrepreneur de maçonnerie.
- DUMÉZ, bijoutier.
- DUSUZEAU, *, ingénieur en chef, Amiens.

- DUTHILLEUL (E.), G. O. ✱, ancien ministre des Finances, ancien député de l'Oise, à Élincourt-Ste-Marguerite.
- DUVAUCHEL (Léon), I. ☉, membre de la Société des Gens de Lettres, à Saint-Jean-aux-Bois, et à Paris, 4, cité Martignac.
- ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, ✱, ancien capitaine d'état-major.
- FAILLY (le comte Maurice de).
- FESSART (Paul), ✱, ancien sous-inspecteur des Forêts, chef de bataillon de l'armée territoriale.
- FIRINO (Roger), ancien député, conseiller général de l'Aisne, maire de Fontenoy (Aisne), par Vic-sur-Aisne.
- FLAMANT (Victorien), notaire.
- FLEURET, directeur des eaux de la Ville.
- FOUBERT (D.), ancien juge au Tribunal de Commerce, administrateur de la Succursale de la Banque de France.
- FOY (le comte Fernand), membre de la Société des Bibliophiles français.
- FRANCE (le vicomte de), G. O. ✱, I. ☉, général de division, en retraite, à Croutoy, par Cuise-la-Motte, et, 1, avenue de Tourville.
- FRANQUET (Jules), notaire, à Ressons-sur-Matz.
- GAGET (Jules), manufacturier, juge au Tribunal de Commerce.
- GALLOIS (l'abbé), curé d'Élincourt-Sainte-Marguerite.
- GARAND, I. ☉, conservateur honoraire du Palais.
- GUESNET (Louis), à Carlepont.
- GUILLOUZIC (Adrien), ancien avoué.
- HARLÉ D'OPHOVE, ancien conseiller général de l'Oise, à Chevrières, et à Paris, 34, rue de Grenelle.
- HAYE-SAVOYE, ancien principal de Collège, rue de la Madeleine, 14.
- HENNET DE BERNOVILLE (Paul), à Venette.
- HUMBERT (l'abbé), curé de Saint-Germain.
- JOURDAIN (Émile), notaire.
- LABATE (Victor).
- LAC (Jules du), ancien magistrat.
- LAC (René du), à Versailles, impasse Montbauron.
- L'AIGLE (le comte Louis de).
- L'AIGLE (le marquis de), ancien député, conseiller général de l'Oise, au Francport, par Choisy-au-Bac.
- LAMBERTYE (le comte Gaston de).

- LA MOTHE-HOUDANCOURT (le duc de), au château du Fayel, par Canly, et 18, avenue de Tourville.
- LA MOTTE (le baron de), O. ✱, inspecteur général des Haras en retraite.
- LANGLOIS (Anatole), ancien auditeur au Conseil d'État, conseiller général de l'Oise, au Quesnoy-Chevrières, et à Paris, 55, rue de Vaugirard.
- LA PERCHE (Paul), 7, rue de la Baume.
- LARA, ✱, capitaine de cavalerie en retraite.
- LAZE (L.), ☉, ingénieur-chimiste.
- LE COUTEULX DE CAUMONT (Louis), sous-directeur des Haras LEDUC, rue de l'Aigle.
- LEFEBVRE (Henry), I. ☉, imprimeur, directeur de la *Dépêche de l'Oise*, conseiller municipal, ancien président du tribunal de commerce.
- LE FÉRON d'ETERPIGNY (Madame), à Margny-lès-Compiègne.
- LHEUREUX, percepteur des contributions directes.
- LIÉNART, ☉, ancien commissaire-priseur, à Élincourt-Sainte-Marguerite.
- MAGNIENVILLE (Roger de).
- MAINDREVILLE (Léon Doé de), à Aramont-Verberie.
- MAINTENANT (Félix de), président du tribunal civil.
- MAREUSE (Edgar), I. ☉, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris.
- MARIANI-SAVELLI (le comte Jean).
- MARSY (le comte de), I. ☉, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de la Société française d'Archéologie, dont le siège est à Caen.
- MARTIN (l'abbé), curé de Villers-Saint-Paul, par Nogent-les-Vierges.
- MARTINET (Charles), juge d'instruction.
- MASSON (l'abbé), Domfront, par Maignelay (Oise).
- MAUROY (le comte de), au château de Thivet, par Nogent (Haute-Marne).
- MAZERAN (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Antoine.
- MENNECHET DE BARIVAL (Alphonse), à Chiry-Ourscamp.

- MENNECIER (A.), imprimeur, directeur-gérant du *Progrès de l'Oise*, conseiller municipal.
- MENNECIER (Louis), rédacteur en chef du *Progrès de l'Oise*.
- MEUNIER, , sous-préfet de l'arrondissement.
- MEURAINÉ (Louis).
- MORAL (Félix), à Chiry-Ourscamp.
- MOREL (l'abbé Émile), , correspondant du Ministère de l'Instruction publique, curé de Chevrières.
- MURE (Henri), , ancien secrétaire d'ambassade.
- NARBONNE (le duc de), à Ribécourt.
- PALAT (le commandant), .
- PARINGAUX, notaire.
- PEIFFER (Albert), inspecteur des Eaux et Forêts.
- PHILIPPET (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre, curé de Saint-Jacques.
- PIHAN (l'abbé), chanoine prébendé, curé-doyen d'Estrées-Saint-Denis.
- PILLON (Alphonse), maire de Roye-sur-Matz, et 20, boulevard Raspail, à Paris.
- PLESSIER (Léon), conducteur des ponts-et-chaussées en retraite.
- POISSONNIER (Charles), notaire.
- POTTIER, ancien notaire, 3 bis, rue La Bruyère, à Paris.
- POUL (Madame de).
- PUGET (le vicomte Raymond du).
- ROCHEFORT, , docteur en médecine, à Lassigny.
- ROMISZOWSKI (de), receveur de l'Enregistrement.
- ROUCY (Francis de), à Clairoix.
- ROY (l'abbé), curé de Tricot.
- SEMELAIGNE, juge suppléant au tribunal civil, rue des Fossés.
- SERÉ (Madame Florimond).
- SEROUX (Gérard de), à Béthisy-Saint-Martin.
- SEROUX (le baron Henri de), ancien capitaine d'infanterie.
- SOLEAU (Robert), , conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes, à Paris.
- SOREL (Alexandre), , I. , , président honoraire du tribunal civil.
- SOUHART (Roger), , ancien capitaine d'état-major, à Remy.
- THÉRY (le docteur), rue Joseph-Leprince.

- THUISY (le marquis de), *, ancien secrétaire d'ambassade, conseiller général de l'Oise, à Baugy.
- TRÉMISOT (Maurice de).
- VATTIER (l'abbé), chanoine honoraire de Nazareth et de Tibériade, aumônier des dames de Saint-Joseph, boulevard Gambetta, 30.
- VARANVAL (Fernand), à Varanval près Jaux, par Le Meux.
- VASSEUR (l'abbé), curé de Pierrefonds.
- VIGNON (Arthur), ancien suppléant de la justice de paix, à Ribécourt.
- VILLEMONT (Charles), administrateur de la Succursale de la Banque de France.
- VIMONT (Amédée).
- VORGES (A. DOMET de).
- WILHÉLEM (Georges), notaire.
- WURTZ (Louis), docteur en médecine, conseiller d'arrondissement.

Membres honoraires

Le Préfet de l'Oise.

Sa Grandeur l'Évêque de Beauvais.

- LASTEYRIE (le comte Robert de), *, I. ☉, membre de l'Institut, ancien député, professeur à l'École des Chartes, à Paris.
- LECOT (S. E. Mgr), cardinal-archevêque de Bordeaux, ancien président de la Société.

Membres correspondants

MM.

- BARTHÉLÉMY (Anatole de), *, membre de l'Institut, à Paris.
- BASSEVILLE (A.), ancien président de la Société historique de l'Orléanais, à Orléans.
- BEAUCOURT (le marquis de), président de la Société bibliographique, à Paris.
- BEHAULT DE DORNON (Amand de) à Bruxelles.
- BENARD (Pierre), architecte à Saint-Quentin.
- BERNHARDT (Frédéric de), ancien chef de bureau au *Foreign Office*, à Londres.
- BLOMME (A.), ☉, président du tribunal civil, à Termonde (Belgique).

- BROUSSILLON (le comte Bertrand de), ☉, au Mans.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des Monuments historiques, 112, boulevard de Courcelles, à Paris.
- CALONNE (le baron Albéric de), à Amiens.
- CAPELLINI (le commandeur), O. ✱, professeur à l'Université de Bologne (Italie).
- CARTAILHAC (Emile), ✱, à Toulouse.
- CHANTRE (Ernest), ✱, I. ☉, sous-directeur du Muséum de Lyon.
- CHARENCEY (le comte H. de), membre de la Société asiatique, à Paris.
- CHARVET, ☉, président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais.
- CHEVALIER (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).
- CONSTANT (LOUIS), I. ☉, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
- CORNEAUX (l'abbé), ☉, curé de Longpont (Aisne).
- COUARD, I. ☉, archiviste de Seine-et-Oise, à Versailles.
- DELIGNIÈRES (E.), ✱, I. ☉, président de la Société d'Émulation d'Abbeville.
- DEPOIN (Joseph), ☉, secrétaire de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise.
- DESJARDINS (Gustave), ✱, chargé de cours à l'École des Chartes, à Paris.
- DESMAZES (Charles), O. ✱, ancien conseiller, 45, avenue Trudaine, à Paris.
- DESNOYERS (Mgr), ✱, directeur des Musées historiques d'Orléans.
- DEVILLERS (Léopold), ☉, ancien archiviste de l'État, à Mons.
- DOGNÉE (Eugène), ✱, à Liège.
- DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie royale des Beaux-arts, à Anvers.
- DUBUISSON, ancien pharmacien, à Compiègne.
- DUFOUR (Auguste), I. ☉, bibliothécaire de la ville, à Corbeil.
- DUPONT (E.). O. ✱, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles.
- DUPUIS (Ernest), ✱, conseiller général de l'Oise, président du comité archéologique de Senlis, à Pontarmé (Oise).

- FRANCART (Adolphe), avocat, à Mons (Belgique).
- FROHNER, ✱, ancien conservateur au Musée du Louvre, à Paris.
- GARRIGOU (le docteur), chargé de cours à l'École de médecine, à Toulouse.
- GERMAIN DE MAIDY (Léon), I. ☉, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
- GILLET (Auguste), à Arras.
- GUIMET (Émile), O. ✱, directeur du Musée Guimet, à Paris.
- GRANDMAISON (Ch. LOYSEAU de), ✱, correspondant de l'Institut, à Tours.
- HAGEMANS (Gustave), ancien membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles.
- HAMARD (l'abbé I.-B.), curé de Hermes (Oise).
- HYMANS (Henry), membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut, à Bruxelles.
- JANVIER (Auguste), ☉, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
- JULLIOT (G.), I. ☉, membre de la Société archéologique de Sens.
- LAFFOLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet à Paris.
- LAGERBERG (le chevalier M.), chambellan du roi de Suède, à Gothembourg (Suède).
- LAIR (le comte Charles), ☉, au château de Blou (Maine-et-Loire).
- LANGHORNE (le révérend W. H.), M. A. Camb., recteur de Worton, près Oxford (Angleterre).
- LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).
- LAUGARDIÈRE (le vicomte de), ancien magistrat, à Bourges.
- LE CORNU (le colonel Ph.-C.), C. M. A., président de la Société jersiaise d'histoire, à Jersey.
- LEDOUBLE (le chanoine), secrétaire de l'Évêché, à Soissons.
- LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), I. ☉, archiviste-épaléographe, à Paris, 13, rue de Phalsbourg.
- LEFRANC (Abel), I. ☉, secrétaire du Collège de France, à Paris.
- LÈQUES (Léopold), O. ✱, à Neuilly (Seine), 107, rue Perronet.
- LÈRSCH (le docteur Hugo), professeur à l'Université de Bonn.
- LUCAS (Charles), I. ☉, architecte à Paris, 23, rue de Dunkerque.

- LUÇAY (le comte de), *, correspondant de l'Institut, à Paris, 90, rue de Varennes.
- MACQUERON (Henri), membre de la Société d'Émulation d'Abbeville.
- MARSAUX (l'abbé), chanoine honoraire, directeur de l'archi-confrérie de Saint-Joseph, à Beauvais.
- MEYER (Henri), à Paris, 24, avenue Hoche.
- MICHAUX (Alexandre), imprimeur à Soissons.
- MONCLAR (le marquis de), *, ministre plénipotentiaire, à Paris, 18, rue de l'Arcade.
- MULLER (l'abbé Eug.), ☼, chanoine honoraire, curé de Saint-Leu-d'Esserent.
- PAISANT (Alfred), *, président du Tribunal civil de Versailles.
- PÉCOUL (Auguste) archiviste-paléographe, à Paris.
- PETIT (Ernest), *, président de la Société des Sciences de l'Yonne, à Paris, 8, rue du Bellay.
- PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez (Basses-Pyrénées).
- POISSONNIER père, ancien notaire, à Chauny.
- PONTEAUMONT (Léonce de), à Cherbourg.
- PRAROND (Ernest), *, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville.
- RENDU (Armand), député et conseiller général de l'Oise, à Maignelay.
- REY (Emmanuel), *, membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.
- RICHARD (J.-M.), ☼, archiviste-paléographe, à Laval.
- RUPPERT (le docteur), O. *, conseiller, secrétaire général du gouvernement Grand-Ducal, à Luxembourg.
- SAINTENOY (Paul), ☼, architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, 116, rue de l'Arbre-Bénil.
- SAINT-PAUL (Anthyme), ☼, à Paris, 6, rue des Chartreux.
- SALEMBIER (l'abbé), docteur en théologie, à Lille.
- SCHMIDT (le professeur Waldemar), *, à Copenhague.
- SENNEVILLE (G. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, à Paris.
- SÉRÉ-DEPOIN, *, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Neuilly-sur-Seine, 56, rue Charles-Laffitte.

- SOIL (J.-Eugène), I. ☉, juge d'instruction, conservateur du Musée, à Tournai.
- TRANCHANT (Charles), O. ✱, ancien conseiller d'État, à Paris.
- TRAVERS (Émile), ancien conseiller de Préfecture à Caen.
- VAN DEN GHEYN (le chanoine G.), directeur de l'Institut Saint-Liévin, à Gand.
- VATIN (Eugène) juge de paix, membre du Comité archéologique, à Senlis.
- VAYSON (Janin), ✱, à Abbeville.
- VINCK DE WINNEZÉELE (le baron de), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.
- VIOLLET (Paul), ✱, membre de l'Institut, bibliothécaire de la Faculté de droit, à Paris.
- WAUWERMANS (lieutenant-général A.), président de la Société Royale de Géographie, 128, rue de la Limite, à Bruxelles.
-

Sociétés Savantes et Établissements Publics

En relation de correspondance avec la Société historique

Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
Société centrale des Architectes, à Paris.
Société bibliographique, à Paris.
Société des Études historiques, à Paris
Société de Géographie, à Paris.
Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, à Paris.
Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
Musée Guimet, à Paris.
Société archéologique de Château-Thierry.
Société académique de Chauny.
Société académique de Laon.
Société académique de Saint-Quentin.
Société archéologique de Soissons.
Société archéologique de Vervins.
Société des Études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société française d'Archéologie, pour la conservation des
monuments historiques, à Caen.
Académie des Belles-Lettres, à Caen.
Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or,
à Dijon.
Comité diocésain d'Histoire et d'Archéologie, à Romans
(Drôme).
Société d'Émulation du Doubs, à Besançon.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie delphinale, à Grenoble.
Société archéologique de *la Diana*, à Montbrison.
Société historique et archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société académique de Cherbourg.
Académie nationale de Reims.

Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.
Société d'Agriculture, sciences et arts, à Douai.
Société académique de l'Oise, à Beauvais.
Comité archéologique de Noyon.
Comité archéologique de Senlis.
Académie d'Arras.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société historique du Mans, au Mans.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Société historique du Gatinais, à Fontainebleau.
Société des Sciences morales, etc., de Seine-et-Oise, à
Versailles.
Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise.
Société archéologique de Rambouillet.
Musée des Antiquités nationales de Saint-Gormain-en-Laye
Académie des Sciences et Arts, à Amiens.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société d'Émulation, à Abbeville.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société d'Émulation des Vosges, à Épinal.
Société archéologique de Sens.
Société historique d'Aix-la-Chapelle.
Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.
Société d'Archéologie, de Bruxelles.
Cercle archéologique de Mons.
Société archéologique de Namur.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société d'histoire et d'antiquités de la Frise, à Leeuwarden.
Institut Grand-Ducal, section historique, à Luxembourg.
Université de Norwège, à Christiania.
Société royale des Architectes civils et Archéologiques por-
tugais, à Lisbonne.
Institution Smithsonianne, à Washington.

Publications de la Société Historique de Compiègne

Bulletin de la Société.

- Tome I, 1869-1873, grand in-8°, 358 pages et 18 planches.
Tome II, 1874-1875, 415 pages et 11 planches.
Tome III, 1876, 325 pages et 4 planches.
Tome IV, 1878, 320 pages et 6 planches.
Tome V, 1882, 326 pages et 6 planches.
Tome VI, 1884, 320 pages et 12 planches.
Tome VII, 1888, 328 pages et 21 planches.
Tome VIII, 1895. XXXII — 326 pages et 13 planches.
Tome IX, 1899, XXX — 260 pages et 4 planches.

Procès-verbaux, rapports et communications diverses.

- Tome I, 1892. in-8°, 120 pages.
Tome II, 1893, 196 pages.
Tome III, 1894, 124 pages
Tome IV, 1895.
Tome V, 1896, 126 pages.
Tome VI, 1897, 121 pages.
Tome VII, 1898, 97 pages
Tome VIII, 1899, 101 pages.

Excursions archéologiques dans les environs de Compiègne, première série, 1869-1874, grand in-8°, 1875, 87 pages.

Pièces rares relatives à l'histoire de Compiègne. — I. *Le Séjour royal de Compiègne*, par A. CHARPENTIER (1647), grand in-8°, 1890, 62 pages. — II. *Almanach historique de Compiègne en 1789, 1891*, 96 pages. — *Le camp de Compiègne en 1739*, suivi d'un menu royal par SCELLIER, grand in-8°, 1897, 67 pages avec planches.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, publié par M. l'abbé E. MOREL, in-quarto; trois fascicules sont déjà parus avec planches.

Le Maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne, par M. ROGER DE MAGNIENVILLE, grand in-8°, 1881, 250 pages et 5 planches.

Le Château du Fayel et ses seigneurs, par M. l'abbé E. MOREL, grand in-8°, 1893, 128 pages et 4 planches.

Plan de la ville de Compiègne en 1734, levé par CHANDELLIER, reproduction fac similé en chromo-lithographie, exécutée par MONROCO, une feuille grand-aigle.

Plan de la ville de Compiègne, gravé par JOLLAIN, vers 1657, reproduction fac-similé une feuille double in-folio.

L'alimentation à Compiègne. — Les Pâtisseries, par M. A. BAZIN; *les Bouchers*, par MM. A. BAZIN et E. MAUPRIVEZ, grand in-8° 1896, 118 pages.

Les Francs-Archers de Compiègne (1448-1524), par le baron de BONNAULT D'HOÛET, ancien élève de l'Ecole des Chartes, grand in-8°, 1897.

Compiègne pendant l'Invasion espagnole, par M. A. BAZIN, grand in-8°, 1896, 88 pages.

L'Instruction publique à Compiègne en 1789, par B. A. DERVILLÉ, Econome du Collège de Compiègne, in-8°, 1896, 44 pages.

TABLE DES MATIÈRES

Décret de reconnaissance d'Utilité publique.	v
Statuts de la Société	vii
Liste des Présidents et Vice-Présidents	xiv
État de la Société au 1 ^{er} janvier 1900	xv
Sociétés savantes et Etablissements publics	xxvii
Publications de la Société	xxix
Le Retable de Thourotte, par le chanoine L. Marsaux.	1
De l'Imprimerie à Compiègne, avant 1789, par M. Alexandre Sorel.	14
Les images et les symboles de la Sainte-Trinité, par M. l'abbé Vattier.	44
Stanislas Le Féron, Premier Commandant de la Garde nationale de Compiègne en 1789, par le Président Alexandre Sorel	53
Bertrand-Quinquet, imprimeur-libraire à Compiègne 1755-1808, par M. Alexandre Sorel	102
Le Petit-Margny, par M. Arthur Bazin	152
Les Corporations d'Arts et Métiers de Compiègne avant 1789, par M. Alexandre Sorel	188
Le Duc de Bavière à Compiègne (1709-1715) par M. B.-A. Dervillé.	228
La Division de la Ville de Compiègne en trois paroisses en 1199, par M. l'abbé Emile Morel	253